

## Charte du promeneur

Merci de respecter et de faire respecter ces consignes de bon sens :



Je dépose mes déchets à la poubelle.



Je fais attention à mon chien : les animaux sauvages sont chez eux.



Je fais découvrir la Marne à mes enfants et amis.



Je reste sur les chemins : les berges peuvent être glissantes et pour ne pas écraser les plantes.



Il est interdit de nourrir les animaux sauvages. La nature s'en charge déjà.



J'attends de rentrer chez moi pour dessiner des tags ou des graphs.



Je respecte les arbres et les plantes : je ne les arrache pas.



Si j'ai l'occasion de faire du bateau, je vais doucement pour ne pas créer de vagues.

Photo : Jacques COATMEUR

## Fragile beauté de la Marne dans le Val-de-Marne



Carnet créé par l'association **Nature & Société** avec le soutien du Conseil Général du Val-de-Marne.

Nature & Société, association loi 1901 affiliée à France-Nature-Environnement, réalise des animations nature, des croisières pédagogiques lors du Festival de l'Oh! et relaye en Ile-de-France la campagne nationale "La Rivière m'a dit..." créée par la FRAPNA et le WWF. Nous remercions chaleureusement France-Nature-Environnement, la FRAPNA et la ligue ROC. Illustrations "La Rivière m'a dit ..." de la FRAPNA : Alexis. Imprimé à 2.000 exemplaires sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique. Mars 2007. Eurotimbre Imprimerie.

NATURE & SOCIETE - Maison de la Nature - Rue Jean Gabin - 94000 CRETEIL  
tel : 01 48 98 98 03 - info@natsoc.asso.fr - Site : www.natsoc.asso.fr



## 2 La Marne dans le département

15

Dans le Val-de-Marne, l'eau est présente partout. Ce carnet est une invitation à découvrir et à protéger la Marne.

### info

Le Val-de-Marne est le département de l'eau avec :

- un tiers de l'eau potable fournie en Ile-de-France
- 1 fleuve : la Seine
- 1 rivière : la Marne
- 25 îles
- 5 cours d'eau : le Morbras, le Réveillon, l'Yerres, le Ru de Rungis et la Bièvre
- 3 lacs : Créteil, Choisy et Valenton
- 1 port : Bonneuil
- plus de 300 mares



La Marne et l'île des Gords

La Marne parcourt notre département, formant une boucle harmonieuse parsemée de 25 îles dont celles de la Réserve Naturelle Départementale : îles de l'Abreuvoir, des Gords et de Pissevinaigre.

- Vous avez vu au moins un oiseau typique de la Marne : 2 points.



Canard colvert



Cygne tuberculé



Poule d'eau



Héron cendré

Additionnez les points et retournez la feuille pour connaître l'état de santé de votre site.

**De 0 à 2 points** : La situation est grave ! Impliquez-vous dans une association locale pour proposer des actions de terrain.

**De 3 à 5 points** : La nature apparaît ici ou là mais elle n'est pas typique des milieux aquatiques.

**De 6 à 8 points** : Bravo ! Vous avez trouvé un site intéressant. Vous pouvez le signaler à une association locale pour qu'il soit protégé et mis en valeur.

résultats

Nous comptons sur vous pour protéger la Marne !



## Enquête nature



13  
minutes

### 3 – Les végétaux

Regardez la végétation autour de vous.

- Rien ne pousse !  
0 point
- Il n'y a que des plantes et des arbres de la ville (pâquerette, pissenlit, plantane ou marronnier d'Inde...) : 1 point
- Vous avez repéré une plante ou un arbre ci-dessous typiques de la Marne : 2 points



Roseau



Nénuphar



Saufle pleureur



Aulne glutineux

### 4 – Les oiseaux

Asseyez-vous et attendez sans faire de bruit, les oiseaux vont se montrer.

- Pas une plume à l'horizon : 0 point
- Il n'y a que des oiseaux de la ville (moineau domestique, pigeon biset, merle noir ou corneille noire...) : 1 point

13  
minutes

Le Conseil Général du Val-de-Marne agit pour retrouver une bonne qualité de l'eau de la Marne et de l'écosystème aquatique.



Bassin de filtration

La qualité de l'eau est améliorée grâce à la vigilance de chacun, à des techniques toujours plus efficaces d'assainissement, et à la valorisation des eaux pluviales.

en clair

Le **génie végétal** regroupe des techniques de stabilisation des berges et de lutte contre l'érosion grâce à l'enracinement et à la croissance des espèces plantées. Ces chantiers doivent être menés par des professionnels pour bien choisir les espèces végétales, les techniques et les périodes de travaux.

Les berges qui souffrent de l'érosion sont aménagées au cas par cas, en favorisant lorsque cela est pertinent les techniques douces.

Le **génie végétal** permet de recréer des habitats favorables à la **biodiversité**.



Avant la plantation





## Les richesses de la Marne



La Marne, avec ses berges, ses îles et ses herbiers aquatiques, accueille une faune et une flore variées.

Répondez maintenant aux 4 questions suivantes en cochant les cases de couleur.

### en clair

L'**écosystème** désigne l'ensemble formé par une communauté d'êtres vivants (la biocénose) et son environnement géologique, pédologique et atmosphérique (le biotope).

La **biodiversité** désigne la diversité du monde vivant au sein de la nature, à l'échelle des gènes, des espèces et des écosystèmes.



Forêt alluviale

Aulnes glutineux, frênes et saules constituent une forêt alluviale adaptée aux bords de Marne et riche en espèces végétales et animales remarquables.



Grande aeschne

Cette libellule de grande taille chasse les insectes au ras de l'eau. On peut l'observer de juin à octobre.

### 1 - L'eau

Comment est l'eau de la Marne ?

2 minutes

- Marron avec des déchets : 0 point
- Trouble et verte : 1 point
- Verte avec des poissons : 2 points

### 2 - Les berges

D'une manière générale, comment sont les berges autour de vous ?

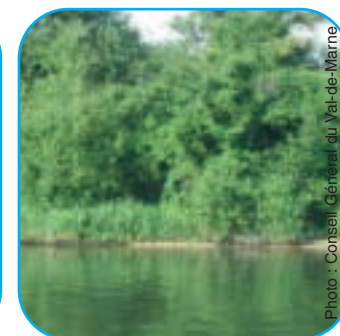
2 minutes



- Très artificielles (béton et palplanches) : 0 point



- Artificielles (enrochements) : 1 point



- Naturelles : 2 points



Tournez la page pour la fin de l'enquête!



## Enquête nature



Pour enquêter sur l'état de santé de la Marne près de chez vous, il faut :

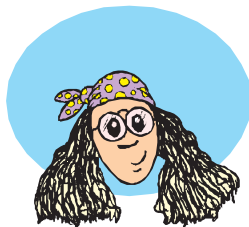
30 minutes



Une carte pour choisir le site et se repérer.



Ce carnet, un crayon et de bons yeux.



Un ami ou quelqu'un de la famille.



Des chaussures et des vêtements adaptés à la météo.



Martin-pêcheur

Photo : Jacques COATMEUR

Dans les berges argileuses, le Martin-pêcheur creuse un petit tunnel au fond duquel la femelle pond en moyenne 6 œufs. Sa présence en Marne indique les berges préservées.

en clair

La **frayère**, ou aire de frai, est le lieu où les poissons mais aussi les grenouilles, les mollusques ou les crustacés se reproduisent. Les frayères se trouvent souvent sur les fonds sableux ou sablo-vaseux des rivières, des étang et des lacs.

Dans les zones de faible courant, les herbiers aquatiques constituent des zones de nourriture et de **frayère** pour les poissons.



Herbier aquatique

Photo : Conseil Général du Val-de-Marne

La météo est bonne, vous avez choisi le site et vous partez à l'aventure.

Au cœur du département, la Marne dessine un ruban vert, siège d'un fragile équilibre entre les espèces végétales et animales.





## La Marne menacée

### info

Aujourd'hui dans le monde, la vitesse de disparition des espèces est plus de 100 fois supérieure au rythme naturel d'extinction.

Les scientifiques parlent de sixième crise d'extinction des espèces et cette fois-ci, l'homme en est grandement responsable.

Malheureusement, plusieurs de nos actions menacent directement la qualité de l'eau, la faune et la flore de la Marne.



Barrage retenant les déchets

Photo : Drian RIOU

Des produits toxiques vidés dans l'évier de la cuisine (peinture, solvant) ; des déchets jetés dans la rivière ; des eaux usées non épurées... et c'est de la pollution pour tous.

Pour lutter contre les inondations et faciliter le commerce fluvial, de nombreuses berges ont été aménagées.

Coupes d'arbres, **palplanches**, **enrochements** et béton ont par endroits stérilisé la rivière.



Berge bétonnée

Photo : Conseil Général du Val-de-Marne



11

Le test est fini !  
Retournez la page pour voir si vous avez bien répondu.

**1 a et c** : Un élevage de ragondins en captivité est signalé dès 1882 en Indre-et-Loire. L'emploi d'enclos inadaptés a permis le retour à la liberté de beaucoup de ces animaux. À ces évènements s'ajoutent des lâchers volontaires par des éleveurs en faillite lors de la crise des années 30.

**2 a, b et c** : Le ragondin est un gros rongeur aquatique.

**3 a** : Ne confondons pas le ragondin avec la loutre (b) ou avec le castor (c) qui ont tous deux disparu du Val-de-Marne.

**4 b et c** : Le ragondin peut être qualifié de végétarien opportuniste, du fait qu'il mange ce qui est disponible et abondant dans son habitat : plantes aquatiques mais aussi betterave à sucre, navets, pommes de terre, choux, céréales... jusqu'à 31 espèces végétales différentes à raison de 1,2 à 2,5 kg de végétaux frais par jour pour un ragondin adulte !

**5 a et c** : Le terrier, généralement localisé le long des cours d'eau, est un système complexe de chambres et de couloirs pouvant s'étendre sur plusieurs mètres. Le terrier est souvent une ancienne habitation de rat musqué (*Ondatra zibethicus*) dont les tunnels sont élargis pour atteindre un diamètre de 20 à 23 cm.

**6 c** : Le ragondin est un animal prolifique. Dans nos régions, son cycle reproducteur peut se simplifier ainsi : un couple donne au printemps 4 petits, soit 2 couples supplémentaires (la répartition mâle-femelle est à peu près égale). Au cours de l'été, ces 3 couples ont une autre portée (soit 12 jeunes). En un an, un seul couple engendre donc 16 nouveaux individus.

**7 b et c** : Le ragondin adulte n'a pas de prédateur en France puisque ses prédateurs naturels (caïman et félins comme le jaguar, le puma et l'ocelot) ne sont évidemment pas présents. Seuls les jeunes ragondins sont victimes de quelques espèces comme l'hermine, le renard, la loutre ou le putois... Le facteur important de mortalité connu est le froid car le gel et la neige rendent la nourriture du ragondin inaccessible et empêchent ses déplacements.

**8 a, b et c** : C'est en automne, lorsque la végétation naturelle est moins abondante et que les populations de ragondins se trouvent à leur maximum, que la plus grande partie des dégâts sur cultures est constatée. Ces dégâts sont le plus souvent localisés le long des voies d'eau, à une distance excédant rarement 20 mètres. Le ragondin est susceptible de contracter de nombreuses maladies, qu'elles soient bactériennes ou virales, certaines étant transmissibles à l'homme et aux animaux. L'habitude qu'a le ragondin de creuser des terriers communiquant avec l'eau a des conséquences négatives sur les voies d'eau et les ouvrages hydrauliques, soit de manière directe (érosion) soit de manière indirecte (envasement).

**9 a, b et c** : Un comportement responsable et des aménagements réfléchis peuvent suffire à éviter la prolifération des ragondins.

**10 a et c** : Le ragondin est classé espèce nuisible par arrêté préfectoral du 30 novembre 2005. Le piégeage par des professionnels pour régulation est possible. Le nourrissage est interdit sous peine d'amende (38 euros).



## Le ragondin, maîtrisons-le !



### 7 – Le ragondin craint :

- les poissons.
- le caïman et le jaguar.
- le froid.

### 8 – Le ragondin peut être responsable :

- de dégâts aux cultures et aux jardins.
- de véhiculer la grande douve du foie et la leptospirose.
- de dégâts dans les berges et les canaux.

### 9 – Pour prévenir la prolifération des ragondins, il faut :

- arrêter de les nourrir.
- éviter de creuser des canaux étroits dans les berges.
- empêcher l'accès aux potagers en plantant des arbustes.

### 10 – Dans le Val-de-Marne :

- le ragondin est une espèce nuisible.
- le ragondin est protégé.
- le nourrissage du ragondin est interdit.



Photo : Jacques COATMELUR



Renouée du Japon

Des espèces plantées ou introduites par l'homme peuvent proliférer en l'absence de leurs prédateurs naturels, au détriment des espèces typiques de nos régions : renouée du Japon, peuplier d'Italie pour les végétaux tortue de Floride et ragondin pour les animaux.

### en clair

Les **palplanches** sont des plaques de métal placées sur la berge verticalement au contact de la rivière.

Les **enrochements** sont des blocs de pierre.

Ces deux aménagements stabilisent les berges pour lutter contre l'érosion mais limitent l'installation des végétaux.

Nourrir certains animaux sauvages déstabilise l'équilibre naturel.

Ainsi plus de 300 ragondins ont investi les boucles de la Marne, causant localement des dégâts importants dans les berges et dans les jardins.



Dégâts dans les berges

Photo : Synalcat Marne Vive

Pollution, destruction d'habitats et espèces introduites menacent la biodiversité de la Marne.





## Le ragondin, maîtrisons-le !



Que savez-vous sur le ragondin ? Choisissez une ou plusieurs réponses par question.

**1 - Le ragondin (*Myocastor coypus* en latin) est un mammifère :**

- a. originaire d'Amérique du Sud.
- b. autochtone des rivières européennes.
- c. introduit en France au 19<sup>ème</sup> siècle pour sa fourrure.

**2 - Le ragondin :**

- a. mesure jusqu'à 1 m (dont 40 cm pour la queue).
- b. pèse jusqu'à 9 kg adulte.
- c. vit jusqu'à 10 ans.

**3 - Il possède :**

- a. des incisives tranchantes et une queue ronde.
- b. des canines pointues et une queue ronde.
- c. des incisives tranchantes et une queue aplatie.



**4 - Le ragondin se nourrit :**

- a. de poissons et de grenouilles.
- b. de végétaux : bulbes, racines, plantes aquatiques.
- c. de légumes dans les potagers proches des berges.

**5 - Pour s'abriter :**

- a. il agrandit les anciennes habitations de rat musqué.
- b. il construit un abri fait de branches et de terre.
- c. il creuse un terrier d'environ 1 m<sup>3</sup> dans les berges.

**6 - En un an, un seul couple peut engendrer :**

- a. 4 nouveaux individus.
- b. 10 nouveaux individus.
- c. 16 nouveaux individus.